



# Libertés et Droits Syndicaux

Le 30 AVRIL 2009, RELAXE pour

Laetitia, Gilles, Frédo, Nico, Pascal et Serge

Lyon, le 09 Février

## 6 militants traduits devant le Tribunal Correctionnel de Valence Halte à l'acharnement contre la CGT et ses Militants

### Rappel de l'histoire :

Le 03 octobre 2006, plus de 600 Agents EDF-GDF s'étaient rassemblés à Valence contre la privatisation de Gaz de France et pour protester contre la volonté du Directeur d'EGD Drôme Ardèche, de traduire deux militants de la CGT de Energie Drôme et Ardèche en Conseil de Discipline pour « leurs participations » à une action symbolique unissant EDF et GDF le 12/09/06 à Crest.

**Notre ambition pour cette journée était d'externaliser notre lutte sur le bassin Valentinois avec manifestations, distribution de tracts, vote symbolique de la population sur la privatisation de GDF et rencontre avec la direction locale pour aborder les deux sujets ci-dessus (délégation de 10 personnes prévues).**

Les conditions climatiques du 03 Octobre 2006 ont contraint la manifestation à un retour rapide sous des pluies diluviennes au centre EGD Drôme-Ardèche. Au retour, la Cgt alerta la direction sur la situation afin d'obtenir l'ouverture de la Salle A, seule salle pouvant accueillir un nombre important de personnes afin de se réchauffer et se sécher, ce qui a été refusé par la Direction.

Des agents se sont introduits dans le bâtiment jusqu'au 5<sup>e</sup> étage. **Les principaux responsables Cgt n'ont eu de cesse de s'opposer à toute atteinte aux biens et aux personnes faisant en sorte notamment de préserver l'intégrité physique des représentants de la direction.**

Des gestes irréparables auraient pu être commis sans l'intervention des responsables de la Cgt, tant la direction d'EGD Drôme-Ardèche n'a eu de cesse de provoquer, narguer et mépriser les agents. **Pour autant la détérioration des matériels n'est pas justifiable.**

Conscient que les « évènements de Valence » sont en grande partie le résultat de l'attitude de la direction locale, **la Cgt a condamné ces agissements** découlant de la provocation et de la mauvaise foi de la direction. Les différentes rencontres entre la Cgt et la direction de ce centre n'ont jamais été dans l'osmose d'un dialogue social nécessaire au bon fonctionnement de nos Etablissements. Le grand nombre de Conseils de Disciplines sous l'ère de l'ancienne direction sont là pour le rappeler.



**Parmi les centaines de personnes présentes, les Directions ont nommément pris des otages et désigné des personnes qu'elles avaient pu soit disant reconnaître : étonnamment, il s'agit tous de militants CGT de la Région. Parmi eux :**

- ☞ **Laetitia DUJARDIN, Militante de la CGT Energie Loire**
- ☞ **Frédéric PUECH, Secrétaire Général CGT Energie Drôme Ardèche**
- ☞ **Nicolas CANO, Président de la CMCAS de Valence, Secrétaire CGT Energie 26 07**
- ☞ **Serge TRANCHANT, Secrétaire CGT Energie Savoie**
- ☞ **Pascal REGALLET, Militant de la CGT Energie Savoie,**
- ☞ **Gilles VARENNE, Militant de la CGT Energie Lyon Métropole**

Deux Camarades ont déjà été traduits en CSP de Disciplines, et ont été lourdement sanctionnés (rétrogradation de 2 GF, mise à pied d'un mois). **Aujourd'hui, les 6 militants sont renvoyés devant le tribunal correctionnel de Valence** pour violation de domicile !!!!

Pourtant, de nombreux témoignages notamment évoqués lors du Conseil de Discipline de Serge, attestent que nos Camarades ont parfaitement rempli leurs rôles modérateurs dans ces événements. Nous sommes certains que les choses n'auraient pas été les mêmes si ces Collègues n'avaient pas assuré la sécurité des membres de la Direction sur place.

Leurs convocations devant le juge d'instruction, puis leur renvoi en correctionnelle

seraient-ils une revanche de l'immense succès de la manifestation de Chambéry le 10 mai qui a été à l'origine du revers du directeur d'EGD Savoie, puisqu'il n'a pas pu prononcer le licenciement de Serge Tranchant ? Doit-on y voir une relation avec, les déclarations de Sarkozy sur la répression des Manifestants, le renforcement de la CGT aux Elections de 2007 et 2008 ou la mise en œuvre de la déréglementation du secteur énergétique (privatisation de GDF par la fusion avec Suez, bradage d'une partie d'EDF, créations des filiales de distributions, etc) ???

**Les 6 camarades sont convoqués le jeudi 30 avril 2009 devant le Tribunal Correctionnel de Valence. Ils seront défendus par un Avocat de la Fédération CGT des Mines et de l'Energie.**

**Aucun délit ne peut être reproché aux Camarades.**

***Ces Militants Syndicaux, qui quotidiennement vous défendent, sont attaqués suite à la plainte de la Direction d'EDF-GDF Valence. Aujourd'hui, c'est à vous de les Soutenir!!!***

**Signez et faites signer la motion/pétition ci-jointe...**





# MOTION / PETITION

## RELAXE pour les 6 MILITANTS CGT

Nous sommes profondément choqués d'apprendre le renvoi de 6 Militants, responsables CGT devant le Tribunal Correctionnel de Valence le 30 avril 2009.

L'affaire fait référence à des événements survenus dans les locaux d'EDF GDF Valence le 03 octobre 2006.

Nos camarades ont usés de tout leur moyen et notamment rempli un rôle modérateur pour maîtriser les tensions et préserver l'intégrité physique des responsables de la direction.

Ces camarades se retrouvent pris en otages d'une action collective qui a rassemblé plus de 600 personnes. L'acharnement à leur encontre doit cesser tant en Interne des Entreprises que devant la Justice. Nous demandons la relaxe des 6 Militants CGT ainsi que l'annulation des sanctions disciplinaires internes aux Entreprises.

Aucun délit ne peut être reproché aux Camarades.

Nom Prénom	Unité/Entreprise	Signature

LYON LE/ 09/02/09

**A RENVOYER PAR FAX :**

Fax CGT Energie Drôme-Ardèche (centralisateur) : **04 75 79 64 06**

